

La commune continue de s'Ad'APter

Conformément à l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) que s'est fixé la commune, les services techniques poursuivent les travaux de mise en accessibilité des lieux accueillant du public.

L'accessibilité pour tous



Des systèmes de flashes lumineux, en cas d'incendie, ont été posés à l'Hôtel de Ville, à la Maison des tout-petits Anne Sylvestre et à la MJC Mérentaise.

Au cimetière de l'Orme au Berger, une allée en enrobé beige a été réalisée en novembre, dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics). Elle facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite. Autre avantage de cette allée : la réduction de la pousse d'herbes folles en entrée de cimetière. D'autres installations visant à rendre accessibles les lieux publics à tous les handicaps sont à l'étude. Le but étant de répondre dans la globalité pour une commune dans laquelle tout le monde peut vivre.

En se participant, Lundi 11 mars, les membres de la commission communale d'accessibilité se sont réunis pour un état des lieux des aménagements réalisés en 2018 et ceux prévus en 2019.

Ce qui a été réalisé en 2018 :

Grâce à la présence remarquée de nombreux élus, nous avons pu constater que les travaux réalisés en 2018 ont été nombreux et de grande qualité. Les travaux réalisés en 2018 ont été nombreux et de grande qualité. Les travaux réalisés en 2018 ont été nombreux et de grande qualité.

C'est quoi ?

- Une bonne visibilité :** c'est une action préventive qui consiste à signaler les personnes à mobilité réduite par des panneaux de signalisation adaptés à leur situation.
- Des panneaux :** c'est à l'initiative des personnes à mobilité réduite de signaler leur situation et de leur permettre de signaler leur situation.
- Un net et protégé :** c'est une action préventive qui consiste à signaler les personnes à mobilité réduite par des panneaux de signalisation adaptés à leur situation.

